



Mission régionale d'autorité environnementale

**Guadeloupe**

### **Compte-rendu et relevé de décision**

#### **de la réunion du 22 juin 2018 de la MRAe Guadeloupe**

Participants :

MRAe : Gérard **Berry**, membre associé suppléant ; Nicole **Olier**, membre associé ; François-Régis **Orizet**, président

DEAL : Pascal **Perfettini-Derenne**, chef du pôle Evaluation Environnementale

CGEDD : Philippe **Grand**

La MRAe a arrêté une décision après examen au cas par cas portant, en application de l'article R 104-28 du code de l'urbanisme, sur le plan d'urbanisme de Saint-Claude.

Cette décision est annexée à ce compte-rendu.

Elle a été délibérée le 22 juin par échanges électroniques entre l'ensemble des participants.

Cette délibération a également notamment fait suite à :

- des échanges à Basse-Terre entre Gérard Berry, François-Régis Orizet et Pascal Perfettini-Derenne, le vendredi 15 juin 2018 ;
- des échanges en mairie de Saint-Claude, associant notamment François-Régis Orizet et Pascal Perfettini-Derenne, le lundi 18 juin 2018.

Fait à Paris La Défense, le 22 juin 2018

François-Régis Orizet